

Article Presse 9/10/2010

Salles-la-Source : le collectif Ranimons la cascade satisfait

Reçu en préfecture, il estime avoir été « écouté ».

■ Une délégation du collectif « Ranimons la cascade », qui milite, rappelons-le, pour que coule la cascade de Salles-la-Source, est repartie « satisfaite » de la préfecture hier. Rappelons qu'un différend oppose depuis plusieurs mois une partie des habitants de la commune à Jean-Gérard Guibert, qui exploite une petite usine hydroélectrique en amont de la cascade.

Ainsi le collectif Ranimons la cascade a-t-il pu faire part de ses craintes directement auprès de Jean-François Moniotte, secrétaire général, ainsi que de Renaud Rech, chef du service eau et biodiversité au sein de la Direction départemental des territoires (DDT). « Nous avons pu nous exprimer longuement et avons eu l'impression d'avoir été écoutés », expliquait ainsi un des membres du collectif à sa sortie, ravi d'avoir pu faire

part de la nécessité d'obtenir un débit convenable de la cascade, jour et nuit.

« À supposer que le droit d'exploiter soit reconduit, ce qui, pour nous, est loin d'être acquis », expliquait-il, faisant notamment référence à plusieurs points de droit sur lesquels se battent certains habitants. Notons qu'une action en justice est intentée par un propriétaire foncier, qui conteste le passage d'une conduite forcée sur ses terres.

« L'association est toutefois consciente qu'aucune garantie ne lui a été donnée sur le fond du dossier », poursuit-il. « Il s'agit d'une machine infernale engagée sur les rails du droit pur et dur sans que le patrimoine ne soit pris en compte », conclut-il, persuadé que la solution pour le collectif « viendra de la mobilisation de l'opinion publique ».